



Communiqué de presse

Vote du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes : Sotteville, résolument ancrée dans le concret



Jeudi 17 octobre, le Conseil municipal a voté un plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire. Fruit d'une grande concertation ayant engendré plus de 500 réponses, il propose d'agir sur six thématiques du quotidien à travers 34 actions.

« La force de ce plan d'action se situe dans son approche à la fois culturelle, c'est-à-dire pour changer les mentalités, et son approche très pratiques, pour fournir les outils et aménagements nécessaires à cette lutte » indique Clément Théodore, adjoint en charge de la ville inclusive.





Six thématiques

« Nous allons ensemble pouvoir agir sur six thématiques du quotidien : la culture, l'espace public, la solidarité et la santé, l'éducation bien sûr, les ressources humaines en interne à la mairie de Sotteville, et enfin, le sport » indique Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen, Conseiller départemental.

L'ensemble des **fiches actions** sont consultables sur le site internet de la Ville. On peut noter toutefois quelques mesures phares : formation du personnel municipal au recueil de la parole des femmes, inscription de l'égalité femmes-hommes / filles-garçon au cœur du projet éducatif de la Ville pour les 0-25 ans, poursuite de la féminisation de l'espace public, lutte contre les violences intra-familiales (lancement de l'application Umay, violentomètre, création d'un réseau de personnes ressources)...

Des symboles et des actes

« Il nous semblait important de symboliser aussi la place que ce combat pour l'égalité doit désormais occuper dans la politique municipale, de mesurer l'avancée des projets et d'en rendre compte aux Sottevillaises et aux Sottevillais, précise Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen. Ainsi, une structure de trois mètres sur deux occupe désormais l'accueil de l'Hôtel de Ville pour que chacune et chacun puisse accéder au contenu de ce plan d'action, vérifier les actions lancées et aussi contribuer à travers un espace d'expression libre. Cette structure sera déplacée en différents lieux publics tels que la Bibliothèque municipale, le stade Jean Adret ou encore le Conservatoire. »

